

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du Lundi 29 Octobre 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, Info, 7.1, 7.2, 8.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 1.2.1.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h30.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.2.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE (à partir du 4.2), M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 8.1), M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.2.1), Mme Marie ZEHAF.

**Etaient absents** : M. Dominique SCHAUSS, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON

**Secrétaire de séance** : Mme Elsa MAILLOT

**Procurations de vote** :

**Mandants** : Y. DELARUE, C. LIME

**Mandataires** : J. KRIEGER, E. MAILLOT

Délibération n°2018/004404

Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé - (dispositifs AAPEL) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

**Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé -  
(dispositifs AAPEL) - Demandes de subvention (< 10 000 €)**

**Rapporteur** : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

**Commission** : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018 - 2022 « AP/CP Habitat 2013-2019 »	Montant de l'AP : 13 584 191 € Montant du CP 2018 : 2 190 000 € Montant de l'opération : 177 676 €

**Résumé :**

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) et des orientations du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Grand Besançon a pour ambition de soutenir les ménages modestes (propriétaires-occupants) et les propriétaires-bailleurs qui créent ou réhabilitent des logements locatifs à loyer maîtrisé afin d'améliorer significativement la performance énergétique de leur logement. Ce rapport fait état de 34 nouvelles demandes de subvention par des propriétaires-occupants pour un engagement prévisionnel de 177 677 €.

**Demandes de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (AAPEL « propriétaires-occupants »)**

Conditions d'éligibilité des demandes de subvention : plafonds de ressources Anah, gain de performance énergétique minimum de 25 % après travaux et atteinte de la classe D du diagnostic de performance énergétique (DPE).

Le montant de l'aide varie de 3 000 € (pour un gain de 25 % d'énergie) à 7 200 € (pour un gain d'énergie supérieur à 40 %).

Gain énergétique	Plafond HT subventionnable	Taux de subvention	Plafond de subvention
de 25 à 30%	12 000€	25%	3 000€
de 30 à 35%	14 000€	30%	4 200€
de 35 à 40%	16 000€	35%	5 600€
au-delà de 40%	18 000€	40%	7 200€
<b>Primes forfaitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si atteinte du niveau BBC-Rénovation (&lt; 96 kWh/m<sup>2</sup>/an)      • 1 500€ par logement</li> <li>• Si atteinte du niveau BBC-Neuf (&lt; 60 kWh/m<sup>2</sup>/an)      • 2 000€ par logement</li> </ul>		

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC Global » :  
7 dossiers

**M. et Mme WUY Christophe et Shemeza**

11 rue de l'Abrevoir à AVANNE AVENEY  
Propriétaires-occupants très modestes  
Classe D initiale / classe B après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 8 925 €

**M. et Mme HAULET Cyril et Olga**

9 rue des Pâquerettes à BESANCON  
Propriétaires-occupants modestes  
Classe G initiale / classe B après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 8 900 €

**M. et Mme DE STAERKE Franck et Bernadette**

3 rue des Charmilles à MARCHAUX  
Propriétaires-occupants modestes  
Classe D initiale / classe B après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 8 410 €

**M. et Mme PANISSET Vincent et Dorothée**

8 rue des Capucines à BESANCON  
Propriétaires-occupants modestes  
Classe C initiale / classe B après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 6 405 €

**M. et Mme DOUDOU Marc et Virginie**

21 rue Fontaine d'Ambre à SAINT VIT  
Propriétaires-occupants très modestes  
Classe D initiale / classe B après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 3 349 €

**M. et Mme SIMOES José et Ilda**

14 rue du Tartre à CHALEZEULE  
Propriétaires-occupants très modestes  
Classe F initiale / classe B après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 9 075 €

**Mme PUIG I BOSCH Marta**

42 rue Battant à BESANCON  
Propriétaire-occupant très modeste  
Classe D initiale / classe B après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 9 075 €

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC Etapes » :  
3 dossiers

**Mme METTALSI Malika**

6 chemin de Roche à VAIRE  
Propriétaire-occupant très modeste  
Classe F initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 4 675 €

**M. MOREL Romain et Mme FREY Anne-Sophie**

15 rue des Egrafeux à THISE  
Propriétaires-occupants modestes  
Classe F initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 6 165 €\*

*M. MOREL et Mme FREY ont préalablement bénéficié, par délibération du Bureau du 15 mars 2018, de l'octroi d'une aide prévisionnelle de 4 660 €. Au vu d'une erreur de calcul de ladite subvention, il est proposé de retirer la subvention initialement accordée et de la remplacer par une nouvelle aide prévisionnelle de 6 165 €.*

**M. et Mme DAIDAI Samir et Lilia**  
17 rue Jacqueline Ariol à THISE  
Propriétaires-occupants très modestes  
Classe E initiale / classe C après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 7 575 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique supérieure à 50 % : 23 dossiers

**Mme RONDOT Isabelle**  
8 rue Labbe à BESANCON  
Propriétaire-occupant très modeste  
Classe G initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 4 783 €

**M. et Mme LARTOT Daniel et Monique**  
12 rue de la Tuilerie à TORPES  
Propriétaires-occupants modestes  
Classe E initiale / classe C après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 6 423 €

**Mme POSTIF Colette**  
51 rue de la Craie à SAINT VIT  
Propriétaire-occupant très modeste  
Classe F initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 4 355 €

*Mme POSTIF a préalablement bénéficié, par délibération du Bureau du 14 juin 2018, de l'octroi d'une aide prévisionnelle de 3 498 €. Au vu d'une erreur de calcul de ladite subvention, il est proposé de retirer la subvention initialement accordée et de la remplacer par une nouvelle aide prévisionnelle de 4 355 €.*

**Mme LAMBERT Michèle**  
15 rue des Esserteux à DANNEMARIE SUR CRETE  
Propriétaire-occupant très modeste  
Classe F initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 6 325 €

*Mme LAMBERT a préalablement bénéficié, par délibération du Bureau du 3 mai 2018, de l'octroi d'une aide prévisionnelle de 4 758 €. Au vu d'une erreur de calcul de ladite subvention, il est proposé de retirer la subvention initialement accordée et de la remplacer par une nouvelle aide prévisionnelle de 6 325 €.*

**Mme FLAMAND Joëlle**  
33 rue Renan à BESANCON  
Propriétaire-occupant modeste  
Classe F initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 6 110 €

*Mme LAMBERT a préalablement bénéficié, par délibération du Bureau du 3 mai 2018, de l'octroi d'une aide prévisionnelle de 5 515 €. Au vu d'une erreur de calcul de ladite subvention, il est proposé de retirer la subvention initialement accordée et de la remplacer par une nouvelle aide prévisionnelle de 6 610 €.*

**Mme SPANN Danielle**  
5 rue de Chantilly à SAINT VIT  
Propriétaire-occupant modeste  
Classe F initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 6 075 €

*Mme SPANN a préalablement bénéficié, par délibération du Bureau du 3 mai 2018, de l'octroi d'une aide prévisionnelle de 5 188 €. Au vu d'une erreur de calcul de ladite subvention, il est proposé de retirer la subvention initialement accordée et de la remplacer par une nouvelle aide prévisionnelle de 6 075 €.*

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique comprise entre 25 % et 50 % : 18 dossiers

**Mme BELEY MONTERLOS Liliane**  
32 rue Lanchy à BESANCON  
Propriétaire-occupant modeste  
Classe E initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 5 194 €

*Mme BELEY MONTERLOS a préalablement bénéficié, par délibération du Bureau du 14 juin 2018, de l'octroi d'une aide prévisionnelle de 4 245 €. Au vu d'une erreur de calcul de ladite subvention, il est proposé de retirer la subvention initialement accordée et de la remplacer par une nouvelle aide prévisionnelle de 5 194 €.*

**Mme ABADIE Sandrine**  
20 chemin Français à BESANCON  
Propriétaire-occupant très modeste  
Classe D initiale / classe C après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 1 754 €

**M. MARGUET Romain**  
24 chemin Français à BESANCON  
Propriétaire-occupant modeste  
Classe D initiale / classe C après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 2 369 €

**Mme MERTENS Jade**  
22 chemin Français à BESANCON  
Propriétaire-occupant modeste  
Classe D initiale / classe C après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 2 120 €

**M. VUILLEMIN Charles**  
24 chemin Français à BESANCON  
Propriétaire-occupant modeste  
Classe F initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 2 540 €

**Mme MIVELLE Angélique**  
6 les Vernes à DEVECEY  
Propriétaire-occupant très modeste  
Classe E initiale / classe C après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 4 859 €

**Mme BENISTANT Sandrine**  
61 rue de Fontaine Ecu à BESANCON  
Propriétaire-occupant très modeste  
Classe D initiale / classe C après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 3 512 €

**M. et Mme FINOCCHIARO Joseph et Joséphine**  
53 Allée de la Fretille à CHATILLON LE DUC  
Propriétaires-occupants très modestes  
Classe E initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 3 225 €

**M. et Mme RICETTO Philippe et Eun-Ju**  
4 F rue Louis Pergaud à BESANCON  
Propriétaires-occupants très modestes  
Classe C initiale / classe C après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 1 948 €

**Mme REYLE Anne**  
7 rue Larmet à BESANCON  
Propriétaire-occupant modeste  
Classe C initiale / classe C après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 1 850 €

**M. et Mme LY Sang et Bao**  
10 rue Pierre Donzelot à BESANCON  
Propriétaires-occupants très modestes  
Classe E initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 4 425 €

**Mme FIGARD Anne-Laure**  
23 rue Edouard Henriot à BESANCON  
Propriétaire-occupant modeste  
Classe E initiale / classe C après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 7 400 €

**M. et Mme EMONIN André et Hélène**  
4 rue du Pommet à MORRE  
Propriétaires-occupants très modestes  
Classe E initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 7 425 €

**Mme DE GRANDIS Jacqueline**  
1 rue de la Grande Plaine à TORPES  
Propriétaire-occupant modeste  
Classe F initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 6 725 €

**M. et Mme CORNU Cédric et Sandra**  
17 chemin des Pièces à GRANDFONTAINE  
Propriétaires-occupants modestes  
Classe D initiale / classe C après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 3 200 €

**Mme LOUKILI Salima**  
7 bis avenue Villarceau à BESANCON  
Propriétaire-occupant très modeste  
Classe D initiale / classe C après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 3 162 €

**M. et Mme SERRA PIRES Alfredo et Maria**  
4 route de Cromary à VIEILLEY  
Propriétaires-occupants très modestes  
Classe E initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 3 023 €

**M. et Mme REGHIOUA Tarek et Nassima**  
18 rue de Terre Rouge à BESANCON  
Propriétaire-occupant modeste  
Classe D initiale / classe D après travaux  
Subvention prévisionnelle\* : 6 320 €

*M. et Mme REGHIOUA ont préalablement bénéficié, par délibération du Bureau du 15 mars 2018, de l'octroi d'une aide prévisionnelle de 5 446 €. Au vu d'une erreur de calcul de ladite subvention, il est proposé de retirer la subvention initialement accordée et de la remplacer par une nouvelle aide prévisionnelle de 6 320 €.*

**Ces 34 nouvelles demandes de subvention correspondent à un montant total prévisionnel\* de 177 676 €.**



**Gain moyen de performance énergétique  
pour ces 34 dossiers = 45 %  
Montant des travaux générés : 689 076 € TTC  
Gain d'énergie  
réalisé depuis l'entrée en vigueur de l'aide =  
9,84 millions KWH/an**

Un tableau récapitulatif des demandes de subvention AAPEL occupant est joint en annexe.

*\* Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté pour chaque dossier après vérification des factures produites lors de la demande de paiement. Un écrêtement est par ailleurs appliqué à hauteur de 80 % ou de 100 % selon la réglementation en vigueur.*

*Les participations liées à l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi qu'à la réalisation des audits énergétiques sont comprises dans le montant de subvention prévisionnel.*

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :**

- **les 34 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 177 677 € dont :**
  - o une subvention de 6 165 € à M. MOREL et Mme FREY qui annule et remplace la subvention de 4 660 € accordée par le Bureau du 15 mars 2018,
  - o une subvention de 4 355 € à Mme POSTIF qui annule et remplace la subvention de 3 498 € accordée par le Bureau du 14 juin 2018,
  - o une subvention de 6 325 € à Mme LAMBERT qui annule et remplace la subvention de 4 758 € accordée par le Bureau du 3 mai 2018,
  - o une subvention de 6 110 € à Mme FLAMAND qui annule et remplace la subvention de 5 115 € accordée par le Bureau du 3 mai 2018,
  - o une subvention de 6 075 € à Mme SPANN qui annule et remplace la subvention de 5 188 € accordée par le Bureau du 3 mai 2018,
  - o une subvention de 5 194 € à Mme MONTERLOS qui annule et remplace la subvention de 4 245 € accordée par le Bureau du 14 juin 2018,
  - o une subvention de 6 320 € à M. et Mme REGHIOUA qui annule et remplace la subvention de 5 456 € accordée par le Bureau du 15 mars 2018.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Préfecture du Doubs  
Reçu le 06 NOV. 2018  
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

**Demandes de subvention AAPEL – Tableau récapitulatif**

DEMANDEUR	OPERATEUR AHO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT/ DPE*	PARTICIPATION AHO**	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (total)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+	
<b>PERFORMANCE BBC GLOBAL - NEUF</b>															
WUY Christophe et Smezza TM	Solha	Avanne Aveney	1900	Isolation des murs par l'intérieur + isolation des rampants + isolation du plafond + chaudière gaz à condensation avec production d'ECS + VMC hygro B + remplacement porte d'entrée	24 517 €		225	1 500 €	7 200 €	8 925 €	14 060 €	91%	B	60%	
HAULET Olga	Solha	Besançon	1953	Isolation des murs par l'intérieur + isolation des rampants + remplacement des fenêtres et porte d'entrée + chaudière gaz à condensation avec production d'ECS + radiateurs + plancher chauffant + VMC hygro B	46 252 €		200	1 500 €	7 200 €	8 900 €	10 160 €	41%	B	83%	
DE STAERKE Franck et Bernadette	Julienne Javel	Marchaux	1985	Isolation plancher bas + remplacement des menuiseries extérieures + VMC hygro B + isolation des combles	22 817 €	150 €	200	1 500 €	6 560 €	8 410 €	9 843 €	79,9974%	B	51%	
PANISSET Vincent et Dorothee	Solha	Besançon	1956	Isolation des murs par l'intérieur + chaudière gaz à condensation avec production d'ECS + poêle à bois + remplacement des fenêtres	30 370 €	150 €	200 €		6 055 €	6 405 €	17 888 €	30%	B	45%	
DOUDOU Marc et Virgile TM	Solha	Saint-Vit	1995	Poêle à granulés + VMC hygro B + menuiserie extérieure + thermostat programmable	10 162 €		225 €		3 124 €	3 349 €	6 788 €	100%	B	43%	
SIMOES José et Ilda TM	Julienne Javel	Châteauleu	1980	Isolation des combles + menuiseries extérieures + VMC hygro B + Chaudière gaz à condensation avec production d'ECS + isolation des murs par l'extérieur	39 197 €	150 €	225 €	1 500 €	7 200 €	9 075 €	23 060 €	52%	B	80%	
PUIG I BODCH Marta TM	Solha	Besançon	1900	Isolation thermique intérieure des murs + remplacement des fenêtres + porte d'entrée + chauffe-eau thermodynamique + poêle à granulés	28 335 €	150 €	225 €	1 500 €	7 200 €	9 075 €	18 060 €	96%	B	66%	



DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (100%)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E* APRES TRAVAUX	GAIN E*
<b>PERFORMANCE BBC PAR ETAPES</b>														
METTALI Malika <sup>TM</sup>	Julienne Javel	Vaire	1858	Remplacement des menuiseries et porte d'entrée + VMC hygro B	16 008 €	150 €	225 €	4 300 €	4 673 €	11 331 €	100%	D	53%	
MOREL Romain et FREY Anne-Sophie	Julienne Javel	Thise	1962	Isolation des rampants + VMC hygro B + ballon thermodynamique + remplacement fenêtres de toit	23 532 €	150 €	200 €	5 815 €	6 165 €	12 660 €	80%	D	56%	
DAIDAI Samir et Lilia <sup>TM</sup>	Julienne Javel	Thise	2003	Remplacement des menuiseries extérieures + VMC hygro B + chaudière gaz	23 270 €	150	225	7 200 €	7 575 €	14 060 €	93%	C	59%	
<b>GAIN DE PERFORMANCE SUPERIEUR A 50%</b>														
RONDOT Isabelle <sup>TM</sup>	Solihz	Besançon	1951	Chaudière gaz basse température pour la production d'eau chaude sanitaire + remplacement des fenêtres + vannes thermostatiques	13 412 €		225	4558	4 703 €	8 468 €	95%	D	53%	
LARTOT Daniel et Monique	Solihz	Torpes	1700	PAC air/eau + isolation du plafond du garage/chaufferie + remplacement des fenêtres	23 667 €		200	6223	6 423 €	12 510 €	80%	C	52%	
POSTIF Colette <sup>TM</sup>	Solihz	Saint-Vit	1999	Isolation des combles peclus + création d'un chauffage central avec PAC air/eau + VMC hygro B	15 333 €		225 €	4 130 €	4 355 €	10 978 €	100%	D	53%	
LAMBERT Michele <sup>TM</sup>	Solihz	Dannemarie sur Crête	1967	Isolation des combles + menuiseries extérieures + VMC hygro B + Chaudière gaz à condensation avec production d'ECS	25 015 €		225 €	6 100 €	6 325 €	18 656 €	100%	D	55%	
FLAMAND Joëlle	Solihz	Besançon	1800	Menuiseries extérieures + isolation des murs intérieurs du salon et de la chambre + VMC Hygro B + chaudière gaz à condensation avec production d'ECS	18 867 €		200 €	5 910 €	6 110 €	8 978 €	83%	D	52%	
SPANN Danielle	Solihz	Saint-Vit	1973	Menuiseries extérieures + isolation des combles + VMC Hygro B	21 685 €		200 €	5 875 €	6 075 €	11 256 €	80%	D	51%	

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (total)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+
<b>GAIN DE PERFORMANCE COMPRIS ENTRE 25 ET 50%</b>														
<b>BELEY MONTERLOS</b> Liliane	Solih	Besançon	1965	Remplacement des menuiseries extérieures + porte d'entrée + chaudière gaz à condensation et radiateurs	<b>23 693 €</b>		200 €		<b>4 994 €</b>	5 194 €	<b>13 760 €</b>	80%	D	43%
<b>ABADIE</b> <sup>TM</sup> Sandrine	Solih	Besançon	1960	Isolation thermique par l'extérieur + isolation toiture de la copro + vannes thermostatiques	<b>7 288 €</b>		225 €		<b>1 529 €</b>	1 754 €	<b>4 414 €</b>	85%	C	26%
<b>MARGUET</b> Romain	Solih	Besançon	1960	Isolation thermique par l'extérieur + isolation des toitures de la copro + vannes thermostatiques	<b>8 474 €</b>		200 €		<b>2 169 €</b>	2 369 €	<b>3 441 €</b>	69%	C	34%
<b>MERTENS</b> Jade	Solih	Besançon	1960	Isolation thermique par l'extérieur + isolation des toitures de la copro + vannes thermostatiques + extracteur VMC	<b>8 969 €</b>		200 €		<b>1 920 €</b>	2 120 €	<b>4 976 €</b>	75%	C	28%
<b>VUILLEMIN</b> Charles	Solih	Besançon	1960	Isolation thermique par l'extérieur + isolation des toitures de la copro + extracteur VMC	<b>8 254 €</b>		200 €		<b>2 340 €</b>	2 540 €	<b>4 062 €</b>	80%	D	41%
<b>MIVELLE</b> Angélique <sup>TM</sup>	Solih	Devecey	1983	Remplacement des menuiseries extérieures + porte d'entrée + radiateurs basse	<b>16 508 €</b>		225 €		<b>4 634 €</b>	4 859 €	<b>10 525 €</b>	93%	C	41%
<b>BENISTANT</b> Jean-Luc et Sandrine <sup>TM</sup>	Solih	Besançon	1963	Isolation thermique par l'extérieur + isolation des combles + isolation du plancher bas + VMC	<b>9 593 €</b>		225 €		<b>3 287 €</b>	3 512 €	<b>5 899 €</b>	96%	C	45%
<b>FINOCCHIARO</b> Joseph et Josephine <sup>TM</sup>	Solih	Chatillon le Duc	1978	Menuiseries extérieures + isolation des murs par l'extérieur + VMC hygro B	<b>41 763 €</b>		225 €		<b>3 000 €</b>	3 225 €	<b>14 910 €</b>	43%	D	26%
<b>RICHETTO</b> Philippe et Eul- Ju <sup>TM</sup>	Solih	Besançon	1956	Chaudière gaz basse température + vannes thermostatiques + fenêtre + isolation par l'intérieur des murs	<b>8 199 €</b>		225 €		<b>1 723 €</b>	1 948 €	<b>4 851 €</b>	83%	C	26%

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE+	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (coût)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+
<b>GAIN DE PERFORMANCE COMPRIS ENTRE 25 ET 50%</b>														
REYLE Anne	Solha	Besançon	1998	Isolation de la toiture de la copropriété + chaudière gaz à condensation	8 152 €		200 €		1 650 €	1 650 €	3 201 €	65%	C	27%
LY Sang et Bao <sup>TM</sup>	Solha	Besançon	1972	Chaudière gaz à condensation avec production d'ECS + remplacement des menuiseries extérieures + VMC hygro B + isolation des plafonds sous combles perdus	27 450 €		225 €		4 200 €	4 425 €	15 160 €	71%	D	33%
FIGARD Anne-Laure	Solha	Besançon	1965	Isolation des murs par l'extérieur + porte d'entrée + isolation plancher haut + VMC hygro B	22 454 €		200 €		7 200 €	7 400 €	10 160 €	78%	C	50%
EMONIN André et Hélène <sup>TM</sup>	Solha	Morre	1971	Remplacement des fenêtres + porte d'entrée + VMC hygro B + chauffage eau thermodynamique	23 745 €		225 €		7 200 €	7 425 €	14 278 €	91%	D	46%
DE GRANDIS Jacqueline <sup>TM</sup>	Solha	Torpes	1954	Remplacement fenêtres et fenêtres de toit + PAC air/eau + ballon pour production d'ECS	19 090 €		225 €		6 500 €	6 725 €	12 364 €	100%	D	40%
CORNU Cédric et Sandra	Solha	Grandfontaine	1978	Poêle à bois + remplacement des fenêtres et porte d'entrée + VMC hygro B	26 636 €		200 €		3 000 €	3 200 €	10 160 €	50%	C	26%
LOUKILI Salima <sup>TM</sup>	Solha	Besançon	1960	Remplacement des fenêtres + isolation des murs intérieurs + vannes thermostatiques	13 945 €		225 €		2 937 €	3 162 €	7 490 €	76%	D	26%
SERRA PIRES Alfredo et Maria <sup>TM</sup>	Solha	Vieilleil	1966	Isolation du plafond + VMC hygro B + poêle à bûches + menuiseries extérieures	13 004 €		225 €		2 798 €	3 023 €	8 315 €	87%	D	29%
REGHIOUA Tarek et BOUSSOUALIM Nassima	Solha	Besançon	1963	Isolation du plancher sur combles perdus + isolation des murs extérieurs + isolation sous face plancher sur garage	19 420 €		200 €		6 120 €	6 320 €	9 216 €	80%	D	46%